

Objectif principal

Soutenir les projets translationnels collaboratifs de R-D entre les entreprises et les institutions de recherche québécoises dans le secteur biopharmaceutique

Cadre du programme

Ce programme de financement vise à répondre aux besoins spécifiques des entreprises en permettant une maturation et création de valeur industrielle de technologies, outils, plateformes et produits biopharmaceutiques innovants en collaboration avec les institutions de recherche publiques québécoises

Admissibilité

Partenariats public-privé entre chercheurs universitaires et entreprises québécoises

Critères d'évaluation

Valeur scientifique et faisabilité du projet, plan de commercialisation, différenciation, compétitivité, valeur ajoutée de la technologie proposée, qualité de la collaboration/équipe, retombées pour les partenaires privés, retombées socio-économiques pour la province de Québec.

Processus de demande

1. Pré-sélection : discuter de votre projet et confirmer son admissibilité avec notre équipe de développement des affaires
2. Dépôt du formulaire de demande : tous les 3 mois

Contact

Mathieu Paquette : mpaquette@cqdm.org

Financement

Budget total et durée

- 3.75 M\$ pour les projets impliquant au moins une PME québécoise
- 7.5 M\$ pour les projets impliquant seulement une ou plusieurs grandes entreprises québécoises
- Maximum 3 ans

Dépenses admissibles

Dépenses encourues par les institutions de recherche :

- Bourses et salaires du personnel de recherche
- Matériel de laboratoire, frais d'animalerie et plateforme
- Frais de déplacement et de diffusion des connaissances
- Coûts liés à la propriété intellectuelle
- Location et achat d'équipement de moins de 25 000 \$

Structure du budget

- 40 % CQDM *max* (PME)
- 20 % privé \$ *min*
- 40 % autres sources *max*
- ou**
- 20 % CQDM *max* (Grande entreprise)
- 40 % privé *min*
- 40 % autres sources *max*

Dépenses non admissibles :

- Dépenses en nature (sauf dans le cas de projets impliquant uniquement de grandes entreprises)
- Achat et location d'équipement dépassant 25 000 \$
- Salaire du chercheur principal et co-chercheur(s)